

BPJEPS « SPORTS COLLECTIFS »*

*Brevet Professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport,
spécialité « Sports Collectifs » mentions « rugby à XV » ou « Football »*

Le BPJEPS sports Collectifs « rugby à XV » ou « Football » est un diplôme d'Etat de niveau IV inscrit au RNCP.

Créée en 2001, le Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport atteste de la possession des compétences professionnelles indispensables à l'exercice du métier d'animateur dans le champ de la spécialité obtenue.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

La formation a comme objectifs l'acquisition des compétences visées dans le référentiel de certification :

- Concevoir et conduire un projet d'animation en sports collectifs
- S'insérer professionnellement dans la structure et son environnement
- Préparer et mener une action d'animation spécifique à sa discipline
- Préparer et mener une action d'animation des temps périphériques extra-sportifs

CONDITIONS D'ACCES A LA FORMATION

- Etre âgé de 18 ans
- Etre titulaire de l'AFPS ou de la PSC1 ou d'un titre équivalent.

La formation est également accessible par la VAE

SELECTION DES CANDIDATS

Un dossier d'inscription

Le dossier d'inscription est à retirer à la Ligue Corse de Rugby ou à télécharger sur le site de la LCR (www.corse-rugby.com).

Il doit être retourné au Comité Territorial Corse **complet**, au plus tard le **01 octobre 2018** délai de rigueur.

Des épreuves de sélection

Les candidats, qui remplissent les conditions d'accès à la formation, sont convoqués aux épreuves de sélection.

Les épreuves de sélection se dérouleront le 12 octobre 2018. Les épreuves consistent en :

- Pratique de 2 activités : Flag Rugby et Ultimate (2 x 20 mins),
- un entretien (15 minutes).
- un test consistant à visionner et à analyser par écrit un document vidéo relatif à une action de jeu d'une durée maximum d'une minute (1h minutes),

DUREE ET DEROULE DE LA FORMATION

La formation se déroule en centres et en situation professionnelle dans une structure d'accueil (alternance).

La formation en centres

La durée de la formation hors alternance est de **625 heures**.



Elle se décompose en session de formation en présentiel (625 heures), à Lucciana.

La formation en centre peut être allégée au regard du profil du stagiaires.

La mise en situation professionnelle

Le stagiaire, dans la structure d'accueil, doit être en situation d'encadrement d'un groupe de joueurs.

LIEU DE LA FORMATION

La formation se déroule sur 2 sites en fonction des inscriptions :

1. dans les locaux de la Ligue Corse de Rugby à Lucciana
2. en Balagne : le lieu sera défini en fonction de la localisation des stagiaires .

DATES DE LA FORMATION

La formation est organisée du 18 octobre 2018 au 30 juin 2019.

Le positionnement est fixé les 15, 16 et 22 octobre 2018.

Le travail à distance se déroule tout au long de l'année.

PROGRAMME DE LA FORMATION

Le programme de la formation est le suivant :

4UC transversales :

UC 1: être capable de communiquer dans les situations de la vie professionnelle

UC 2: être capable de prendre en compte les caractéristiques des publics pour préparer une action éducative

UC 3: être capable de préparer un projet ainsi que son évaluation

UC 4: être capable de participer au fonctionnement de la structure et à la gestion de l'activité

5UC de la famille d'activité :

UC 5: être capable de préparer une action d'animation de sports collectifs

UC 6: être capable d'encadrer un groupe dans le cadre d'une action d'animation de sports collectifs

UC 7: être capable de mobiliser les connaissances nécessaires à la conduite des activités professionnelles dans le champ de l'animation des sports collectifs

UC 8: être capable de conduire une action d'animation sportive en football / rugby à XV

UC 9: être capable de maîtriser les outils et techniques nécessaires à la mise en œuvre d'une action d'animation sportive en football / rugby à XV

1UC d'adaptation à l'emploi

UC 10: être capable de pérenniser son emploi par la valorisation de la structure ainsi que par la diversification des pratiques et des publics

MOYENS MATERIELS ET HUMAINS

Moyens humains

Les formateurs et intervenants sont des professionnels de la formation, et/ou des professionnels du rugby et du football.

Moyens matériels

Les matériels mis à disposition des stagiaires sont les suivants : matériels pédagogiques classiques, matériels sportifs.

MODALITES DE CERTIFICATION

Les modalités de certification se décomposent en deux types d'épreuves :

- UC 1/2/3/4: épreuve orale sur la base d'un rapport d'expérience retraçant les activités du stagiaire conduites dans sa structure d'alternance,
- UC 5 et 6: évaluation des compétences en situation pratique dans une activité différente de sa spécialité,
- UC 8 et 9: évaluation des compétences en situation pratique dans sa spécialité.
- UC 7 et 10 : épreuve orale sur la base d'un rapport d'expérience retraçant les activités du stagiaire conduites dans une structure d'accueil collectif de mineur,

Le diplôme, en cas d'obtention, est délivré par le Ministère des sports.

Est remise à l'issue de la formation une attestation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation.

COUT DE LA FORMATION

Frais d'inscription aux épreuves de sélection

30 € TTC à joindre au dossier d'inscription.

Coûts pédagogiques de la formation complète en centre

7500€ TTC

(Soit 12,00€ l'heure de formation)

PRISE EN CHARGE DE LA FORMATION

Formation professionnelle continue

La formation peut être prise en charge au titre de la formation professionnelle continue.

Organisme de formation :

Ligue Corse de Rugby

N° déclaration d'activité : 94 20 20752 20

N° de Siret : 833 345 515 00021 APE : 9319Z

CONTACT

Pour tout renseignement complémentaire, notamment pour la prise en charge de la formation, vous pouvez contacter le Comité Territorial Corse de Rugby:

Ligue Corse de Rugby, Lieu dit Precojo, 20290 LUCCIANA

Coordonnateur et Responsable pédagogique de la formation
POCQ David- Tel. 04.95.35.69.24- 2005e@ffr.fr